



Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Communautaire

Séance du 17 novembre 2022

DATE DE CONVOCATION
10 novembre 2022

Envoyé en préfecture le 25/11/2022

Reçu en préfecture le 25/11/2022

Publié le



ID : 021-200000925-20221117-22_11_17_01-DE

L'an deux mil vingt-deux, le **dix-sept novembre** à dix-huit heures trente,

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Patrice ESPINOSA**, Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise.

Étaient présents : M. Patrice ESPINOSA, M. Gilles BRACHOTTE, M. Jean-Pierre COLOMBERT, M. Vincent CROUZIER, M. Vincent DANCOURT, Mme Nathalie SEGUIN, Mme. Zineb HEMAIRIA, M. Guy MORELLE (*pouvoir de M. Martial PARIZOT*), Mme Nathalie ANDREOLETTI, M. Jean-Luc AUCLAIR, M. Benjamin BONIN (*suppléant de M. François BIGEARD*), Mme Anne-Sophie BOISSON, Mme Sylvie CHASTRUSSE, M. Daniel CHETTA, M. Dominique CHOPPIN (*pouvoir de Mme Maryline GRANDIOWSKI*), Mme Carole CLAUDEL-SALOMON, Mme Maïté COUBAT, Mme Marie-Françoise DUPAS Mme Marie-Paule FONTAINE, M. Jean-Marc FRELIH, M. Olivier GAUTHRON, M. Simon GEVREY, M. Dominique JANIN, M. Martial MATHIRON, M. Paul MURANO, M. Bernard NAVILLON, Mme Christine NIRLO, Mme Monique PINGET, M. Jean-Emmanuel ROLLIN, M. Bernard SOUBEYRAND, M. Jérôme THEVENEAU, M. Claude VERDREAU.

Étaient absents : M. François BIGEARD (*suppléé par M. Benjamin BONIN*), M. Jean-Marie FERREUX (*suppléé par Mme Laurence SCHERRER*), Mme Maryline GRANDIOWSKY (*pouvoir à M. Dominique CHOPPIN*), M. Martial PARIZOT (*pouvoir à M. Guy MORELLE*), Mme Stéphanie PEPIN (*suppléante de M. Emmanuel PONTILLO*), M. Emmanuel PONTILLO (*suppléé par Mme Stéphanie PEPIN*), Mme Laurence SCHERRER (*suppléante de M. Jean-Marie FERREUX*).

Secrétaire de séance : Monsieur Guy MORELLE, 7^{ème} Vice-président délégué à l'Environnement, au Développement durable, à la Gestion de la GEMAPI et à la gestion de l'Aire d'Accueil des Gens du Voyage.

17/11/2022/01

NOMBRE DES MEMBRES EN EXERCICE : 36
PRÉSENTS : 32
VOTANTS : 34

Objet : Désignation du secrétariat de séance

Conformément à l'article L5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Président rappelle que l'article L. 2121-15 du même code prévoit qu'au début de chacune des séances, le Conseil Communautaire nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétariat de séance, dont le rôle consiste principalement dans la rédaction des procès-verbaux.

Si aucune candidature n'émerge de l'assemblée, Monsieur le Président propose la candidature de Monsieur Guy MORELLE, Vice-président délégué à la Gestion de l'Aire d'Accueil des Gens du Voyage, à l'Environnement, au Développement durable, à la Gestion de la GEMAPI pour assurer le secrétariat de ladite séance.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, **à l'unanimité** :

- **DÉSIGNE** Monsieur Guy MORELLE, Vice-président délégué à la Gestion de l'Aire d'Accueil des Gens du Voyage, à l'Environnement, au Développement durable, à la Gestion de la GEMAPI

comme secrétaire de la séance plénière du Conseil Communautaire en date du 17 novembre 2022.

Pour extrait conforme,
Fait à GENLIS, le 18 novembre 2022

Envoyé en préfecture le 25/11/2022

Reçu en préfecture le 25/11/2022

Publié le



ID : 021-200000925-20221117-22_11_17_01-DE

Patrice ESPINOSA

Président de la Communauté de
Communes de la Plaine Dijonnaise,
Maire d'IZIER

AGIR POUR NOTRE TERRITOIRE ET UN AVENIR DURABLE

Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise – 12 rue Ampère - BP 53 - 21110 GENLIS

Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi : 08h30-12h00 / 13h30-16h30

Téléphone 03 80 37 70 12 – Télécopie 03 80 37 93 65 - www.plainedijonnaise.fr